



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Armand-Lavergne
Mardi 21 octobre 2025 – 18h33

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Armand-Lavergne, tenue le mardi 21 octobre 2025 à 18h30 à l'école Armand-Lavergne, 2600 avenue Fletcher à Montréal.

PRÉSENTS :

- Véronique Kanemy, parent
- Éliane Jobin, parent
- Aida Garrido, parent
- Samah Aggoun, parent
- John Chartrand, enseignant
- Safa Chamli, enseignante (orthopédagogue)
- Isabelle Robillard, enseignante substitut
- Maryse Guillemette, éducatrice spécialisée

Formant quorum sous la présidence de l'ensemble des membres nommés par Éric Duguay

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Éric Duguay – Direction
Sandra Thériault – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

- Sadia Ilourmane – Membre parent substitut (présente)
- Imane Rahmouni - Membre parent substitut

MEMBRES ABSENTS : Houda Benyahya, parent, Jessica Lefebvre-Tessier, enseignante

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de la réunion à 18 h 33 et vérification du quorum. M. Éric Duguay propose l'ouverture de la réunion et constate le quorum à cet effet.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- Au point 14 - Ajout de sorties éducatives (Mont-Royal, Casse-noisette, Salon du livre, STM)
- Au point 15 - retrait du point fête de fin d'année et l'aspect budgétaire de ce point sera traité en 14.2
- Au point 15 - ajout des Campagnes de financement
- Au point 16.5.2 ajout Panier de Noël

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Maryse Guillemette que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout de sorties éducatives à approuver et les différents projets de financement

Adoptée à l'unanimité

3. NOMINATION D'UN GARDIEN DU TEMPS

IL EST PROPOSÉ que M. John Chartrand soit nommé « le gardien du temps » pour la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

4. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Chaque membre se présente brièvement.

M. Duguay sollicite l'autorisation des membres du Conseil d'établissement afin de partager leur adresse courriel avec l'ensemble des personnes siégeant au Conseil. Cette démarche vise à faciliter les communications par courriel, notamment en permettant l'utilisation de la fonction « Répondre à tous » pour les échanges liés aux activités du Conseil d'établissement. En cas d'absence, informer la direction et la présidence par courriel.

Adopter à l'unanimité

5. ÉLECTIONS

- 5.1 Présidence

CONSIDÉRANT que :

IL EST PROPOSÉ que Mme Véronique Kanemy se porte candidate au poste de présidente du Conseil d'établissement pour l'année 2025-2026. Mme Kanemy accepte cette proposition.

Mme Véronique Kanemy est élue présidente du Conseil d'établissement 2025-2026 par acclamation.

- 5.2 Vice-présidence

CONSIDÉRANT que Mme Aida Garrido se porte candidate au poste de vice-présidente du Conseil d'établissement pour l'année 2025-2026,

Mme Aida Garrido est élue vice-présidente du Conseil d'établissement 2025-2026 par acclamation.

- 5.3 Secrétaire

CONSIDÉRANT que Mme Sandra Thériault est proposée pour occuper le poste de secrétaire pour l'année 2025-2026,

IL EST PROPOSÉ que Mme Sandra Thériault, directrice adjointe, assume le rôle de secrétaire du Conseil d'établissement 2025-2026 par acclamation.

6. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 SEPTEMBRE 2024

Le procès-verbal du 12 septembre 2024 a été adopté lors de la séance de l'AGA 2025-2026 le 11 septembre 2025.

7. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 mai 2025

IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Robillard que le procès-verbal de la séance du 27 mai 2025 (document en pièce jointe) soit approuvé avec dispense de lecture et sans modification.

Approuvée à l'unanimité

8. ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026

Nous convenons du calendrier des séances 2025-2026.

Le Conseil d'établissement tiendra ses rencontres aux dates suivantes : mardi 21 octobre, mardi 25 novembre, mardi 24 février 2026, mardi 31 mars, mardi 12 mai, mardi 9 juin.

Adoptée à l'unanimité.

La prochaine rencontre aura lieu le 25 novembre 2025. Le calendrier sera révisé à ce moment afin de tenir compte des rencontres du comité de parents.

9. APPROBATION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

CONSIDÉRANT que le document de la régie interne a été transmis par courriel aux membres du Conseil d'établissement pour lecture préalable à la rencontre,

CONSIDÉRANT la proposition de M. Duguay d'ajouter une disposition permettant, exceptionnellement entre deux séances, à la direction de demander l'avis des membres du Conseil d'établissement afin de faire adopter ou approuver une proposition par courriel,

CONSIDÉRANT que cette demande devra être appuyée par la majorité des membres ayant droit de vote, par exemple pour des sorties éducatives ou autres décisions urgentes,

IL EST PROPOSÉ par M. Éric Duguay **QUE** la régie interne soit adoptée avec la modification telle que présentée.

Approuvée à l'unanimité.

10. Nomination d'un membre de la communauté

Nous n'avons actuellement reçu aucune manifestation d'intérêt de la part de la communauté pour assurer une présence au Conseil d'établissement cette année. M. Duguay est toujours en attente d'un retour des Loisirs St-Justin concernant la possibilité qu'une personne puisse y siéger. La Maison des familles a pour sa part


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

indiqué ne pas pouvoir participer au Conseil d'établissement pour l'année en cours. Des nouvelles sont attendues d'ici la rencontre du 25 novembre 2025.

11. Formation obligatoire

Un rappel est fait concernant la formation obligatoire des membres du Conseil d'établissement. Le lien d'accès aux capsules de formation sera transmis par courriel à tous les membres, afin qu'ils puissent compléter la formation avant la prochaine rencontre.

12. DÉCLARATION ANNUELLE D'INTÉRÊTS POUR TOUS LES MEMBRES DU CÉ

Tous les membres présents ont remis le document requis, lequel a été signé ensuite par la direction. Les membres absents devront le compléter et le remettre dans les plus brefs délais.

13. Plan de lutte à l'intimidation et à la violence

Présentation de la mise à jour du Plan de lutte à l'intimidation et à la violence 2025-2026 par Mme Sandra Thériault, coordonnatrice du comité.

Résolution proposée par M. Éric Duguay- : 01-CE-21/10/2025

Le Conseil d'établissement adopte le plan de lutte à l'intimidation et à la violence tel que présenté. Une copie du plan adopté sera déposée sur le site Web de l'école afin d'en assurer l'accessibilité pour tous.

Adoptée à l'unanimité

14. SORTIES ÉDUCATIVES

14.1 L'École et les arts à la Maison de la Culture Mercier – Liste des sorties indiquées à la fiche d'engagement 2025-2026.

Résolution proposée par M. Éric Duguay :

Le Conseil d'établissement approuve les sorties indiquées à la fiche d'engagement 2025-2026 de l'École et les arts pour un montant total de 9 384,00 \$.

Cette dépense sera financée à même les fonds suivants :

F6 – M15186 Sorties culturelles : 9 671 \$

F7 – Jeune public : 11 225 \$

Approuvée à l'unanimité

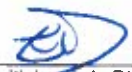
14.2 Fête de fin d'année

Le comité Fête de fin d'année propose la tenue d'une activité animée par M. Fun le 22 juin 2026.

L'activité, intitulée « L'ultime fun party », prévoit une heure d'activités pour chacun des 24 groupes de l'école. La journée se terminera par un grand Party Mousse festif.

Quelques jeux proposés :


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

- Les épreuves olympiques
- Le jeu d'association des héros
- L'évasion de Jack Sparrow
- Les *Angry Birds* et le *sling shot* géant
- Les pattes de Sasquatch
- L'aiguille dans une botte de foin
- Dans ma valise
- Le Gougoune-Tac-Toe
- Le défi des disques volants
- La Guerre des Tuques
- Les courses de tricycles
- Les messages secrets des bouteilles

Le coût total de l'activité est de 5 560,63 \$, financé à même les campagnes de financement de l'année ainsi que le fonds 4 (40 000 \$).

Résolution proposée par M. Éric Duguay : 02-CE-21/10/2025

QUE les campagnes de financement de l'année soient utilisées pour financer cette activité et que le Conseil d'établissement approuve la tenue de l'activité de fin d'année.

Approuvée à l'unanimité

14.3 Sorties des finissants :

Une sortie spéciale est prévue pour les élèves finissants au centre *BoulZeye* le 29 mai 2026, pour toute la journée.

L'activité comprendra : Laser tag, Bowling, Jeu d'évasion, Repas sur place

Le coût total de la sortie est de 2 806,42 \$, financé grâce aux campagnes de financement des finissants ainsi qu'à une contribution du fonds 4, d'environ 1 500 \$.

D'autres activités sont également prévues pour souligner la fin du parcours primaire : Photos des finissants (coût défrayé par les parents), Album des finissants (650 \$) et la Soirée des finissants le 18 juin 2026.

Résolution proposée par M. Éric Duguay 03-CE-21/10/2025

QUE le Conseil d'établissement approuve la sortie spéciale des finissants au *BoulZeye* ainsi que l'utilisation des sources de financement mentionnées.

Approuvée à l'unanimité

14.4 Sortie au Mont-Royal pour les groupes 501-502-503

Une sortie pédagogique est prévue au Mont-Royal pour les groupes 501, 502 et 503 le mercredi 5 novembre 2025, de 8 h 30 à 14 h 00 (retour prévu pour la récréation en après-midi). Les élèves s'y rendront à pied et en métro (coût couvert par les titres de transport). Aucune autre dépense n'est prévue pour cette activité. M. Jean accompagnera les élèves et animera des défis physiques dans les escaliers du Mont-Royal.

Résolution proposée par M. Éric Duguay

QUE le Conseil d'établissement approuve la sortie pédagogique au Mont-Royal pour les groupes 501,


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

502 et 503.

En cas de changement, un avis par courriel sera transmis aux membres du Conseil.

Approuvée à l'unanimité

14.5 Sortie - Casse-Noisette à la Place des Arts

Une sortie culturelle est prévue le 16 décembre 2025 à la Place des Arts pour les groupes 201, 202, 203, 104 et 204 (2e année). L'activité comprend huit activités préparatoires en classe afin de préparer les élèves au spectacle. Le départ se fera après le dîner et le retour est prévu vers 17 h 45, en transport scolaire.

Résolution proposée par M. Éric Duguay

QUE le Conseil d'établissement approuve la sortie culturelle à *Casse-Noisette* pour les groupes concernés, selon les modalités présentées.

Approuvé à l'unanimité

14.6 Sortie - Salon du livre

Une sortie pédagogique est prévue au Salon du livre de Montréal le mercredi 19 novembre 2025 pour les groupes 501, 502 et 503. Le départ est prévu à 9 h 30 et le retour vers 16 h 45. Le coût de l'activité est de 0\$ et le transport en commun est couvert par les titres de transport.

Résolution proposée par M. Éric Duguay

QUE le Conseil d'établissement approuve la sortie au Salon du livre le 19 novembre 2025 pour les groupes concernés.

Approuvée à l'unanimité

14.7 Projet STM – Passage primaire-secondaire

Un atelier de sensibilisation est prévu dans le cadre de la Société de transport de Montréal (STM). Ce projet vise à encourager l'autonomie et la responsabilisation des élèves en lien avec l'utilisation sécuritaire et réglementaire du transport collectif. Il s'inscrit dans une démarche d'accompagnement au passage primaire-secondaire et permettra aux élèves de se familiariser avec les comportements attendus dans les transports en commun.

Objectifs :

- Promouvoir les comportements sécuritaires et le civisme dans le transport en commun.
- Distinguer les agissements qui favorisent ou nuisent au bien-être collectif.
- Utiliser judicieusement les divers outils disponibles en situation d'urgence.

Déroulement de l'atelier :

1. Travail de réflexion individuel et en équipe sur diverses questions. (1^{re} période)
2. Stage d'observation - Rallye bus/ Métro. (2^e période)
3. Rétroaction sur le stage d'observation et conclusion de l'atelier (3^e période)

Résolution proposée par M. Éric Duguay :

QUE le Conseil d'établissement approuve le projet STM, incluant la sortie pour le rallye / stage d'observation

Approuvée à l'unanimité


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

15 Suivi sur le budget

Point d'information : Présentation sommaire du budget annuel de l'établissement.
(Surplus/Déficit 2024-2025)

15.1 Surplus et déficits 24-25

Discussion :

Déficit : 12 959\$ -conciergerie absent

(1 502\$) : formations qui n'ont pas passées dans la bonne mesure

(1 481\$) : RU remboursement CSSDM

118 299\$ le surplus du service de garde s'explique par le fait d'un ajout en cours d'année de l'argent décentralisé dans toutes les écoles pour l'aide à la classe tardivement dans l'année.

(3556\$) : déficit pour l'ensemble des mesures

(11 463\$) : matériel conciergerie

(4198\$) : conciergerie avantages sociaux

Fond 1 régulier - surplus de 84 707\$

Fond 1 : MAO – (3 497\$) déficit reporté

Fond 4 : 49 654\$ reporté incluant le *relika* et l'argent des anciennes campagnes de financement

FOND -3-7

3 296\$- non reporté

Fond 8 694\$ montant non reporté

Fond 6 1464 \$ lecture à l'école - factures qui n'ont pas passées avant le 1er juillet. Tout sera imputé au budget de cette année

5 525\$

105\$: tutorat

Pédagonumérique

13 961\$: Mesure pour les spécialistes

780\$: surveillances montant reporter

Sortie culturelle

4 860\$: ATP en sus

8 962\$: Aide aux repas

789\$: Soutien à l'intégration

CCQ

409\$: TIC

15.2 Adoption du **budget annuel d'émulation**

Le Conseil d'établissement adopte le budget annuel d'émulation, financé à même le fonds 4 – campagnes de financement.

IL EST PROPOSÉ QU'une partie des fonds amassés par les campagnes de financement soit utilisée pour un budget d'émulation réparti de la façon suivante :

- 7 \$ par élève : $430 \text{ élèves} \times 7 \$ = 3\,010 \$$
- Spécialistes (1 \$ par élève / spécialiste – 6 spécialistes = 1 336 \$) :
 - Educ 1 : 254 \$
 - Educ 2 : 175 \$
 - Ang 1 : 265 \$
 - Ang 2 : 92 \$

- Musique : 429 \$
- Arts dramatiques : 121 \$
- Orthopédagogues / TES / Professionnels : 100 \$ chacun × 8 = 840 \$

TOTAL : 5 186 \$

Une proposition de bonification du budget sera faite lors de la prochaine rencontre du CÉ, et une décision finale pourra être prise sous forme d'amendement.

Résolution proposée par M. Éric Duguay 04-CE-21/10/2025

QUE le Conseil d'établissement approuve l'allocation initiale du budget d'émulation de 7 \$ par élève comme base pour commencer l'année scolaire.

Approuvée à l'unanimité.

15.3 Projet – Cours d'échecs

Le projet de Cours d'échecs reprendra en novembre 2025. Puisque la mesure École inspirante a été utilisée cette année pour maintenir d'autres services à l'école, le financement de ce projet devra être assuré à même le fonds 4 – campagnes de financement afin de le conserver tel quel. L'activité s'adresse à tous les élèves de la maternelle à la 6e année et comprend 10 cours par classe.

Le coût total du projet est d'environ 10 000 \$.

Résolution proposée par M. Éric Duguay 05CE-21/10/2025

QUE le fonds 4 des campagnes de financement soit utilisé pour payer les coûts de 10 000 \$ et ainsi maintenir le projet Cours d'échecs à l'école. Le début des cours est prévu autour de la semaine du 28 novembre 2025 jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Adoptée à l'unanimité.

Activité parascolaire – Club d'échecs

Une activité parascolaire est proposée pour les élèves qui souhaitent participer à un club d'échecs durant la période du dîner.

Résolution proposée par M. Éric Duguay

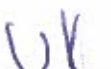
QUE le Conseil d'établissement autorise M. Sylvain De Lagrave à animer un club d'échecs pendant une durée de 10 semaines, dans l'un des locaux de l'école, pour un maximum de 20 élèves. Des frais de 50 \$ par élève, assumés par les parents, sont prévus pour la participation à cette activité.

Approuvé à l'unanimité.

15.4 Campagne de financement

Le Conseil d'établissement discute de la planification des campagnes de financement pour l'année scolaire.

- Course-o-thon : prévue à l'automne 2026 (proposition à faire en juin 2026).
- Orthographe-o-thon : remise en place au printemps 2026


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

Campagnes de financement pour les élèves de 6e année – financement de l'activité de fin d'année des finissants :

- Vente de chocolat chaud (cônes de poudre) – novembre 2025
- Vente de bonbons – février 2026
- Vente de biscuits, jus et gâteaux lors de la rencontre de bulletin

Recommandation / Suggestion : envisager des produits moins sucrés pour les prochaines campagnes.

Résolution proposée par M. Éric Duguay

QUE le Conseil d'établissement approuve les activités de financement des élèves de 6e année afin d'amasser des fonds pour l'activité de fin d'année des finissants.

Approuvée à l'unanimité

15.5 Projet Plantes vertes – (Mme Isabelle Robillard)

Mme Isabelle Robillard, enseignante du groupe 501, propose de réaliser un projet de plantes vertes en classe. Dans le cadre de ce projet, elle procédera à l'achat de terre et de quelques pots afin de démarrer les activités avec ses élèves.

Résolution proposée par M. Éric Duguay 06-CE-21/10/2025

QUE le Conseil d'établissement approuve que cette dépense soit prélevée du fonds 9.

Les bénéfices générés par la vente de plantes permettront de rembourser cette somme au fonds 9.

Si les profits excèdent le montant prévu, Mme Isabelle Robillard pourra les réinvestir au bénéfice de ses élèves.

Approuvée à l'unanimité.

16 POINT D'INFORMATIONS

16.1 DIRECTION

Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement

Un budget de fonctionnement de 400 \$ est réservé pour les activités du Conseil d'établissement (ex. : fête des bénévoles, achat de livres pour les parents, conférences, etc.) ainsi qu'un montant de 400 \$ en formation. Une réflexion sera amorcée sur les idées d'activités ou de formations pertinentes pour maximiser l'utilisation de ces sommes. Ce point sera repris à la prochaine rencontre.

Informations diverses :

- La deuxième rencontre de parents aura lieu le 20 novembre 2025 pour la remise des bulletins et la tenue des rencontres individuelles pour les plans d'intervention.
- Le Club des petits déjeuners poursuit ses activités régulières.
- Des libérations sont prévues afin de permettre aux enseignants de planifier et d'échanger autour des plans d'intervention et des cibles pédagogiques.


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

16.2 PERSONNEL ENSEIGNANT :

Conseil d'élèves : Démocratie et Bazar

Le Conseil d'élèves poursuit ses activités autour de la démocratie scolaire.

Le projet *Bazar*, qui favorise l'implication active des élèves dans la vie de l'école, sera reconduit cette année par les membres du Conseil d'élèves.

Ligue de soccer

Une ligue de soccer parascolaire sera offerte aux élèves de 4e, 5e et 6e année.

Cette activité est gratuite et vise à encourager la participation, le plaisir et le développement de saines habitudes de vie.

16.3 SERVICE DE GARDE :

Un comité des utilisateurs du service de garde sera mis en place cette année afin de favoriser la communication, la transparence et la collaboration avec les familles utilisatrices. Une soirée d'information destinée à tous les parents utilisateurs du service de garde aura lieu prochainement. Cette rencontre permettra de présenter le fonctionnement du SDG, de rencontrer les éducatrices, d'échanger avec les familles et de rappeler les règlements en vigueur.

16.4 REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Personne pour l'instant n'a d'information à transmettre au Conseil d'établissement.

16.5 OPPAL (Organisme de participation des parents de l'école)

- **16.5.1 Partage des courriels**

L'OPPAL souhaite que M. Duguay partage les adresses courriel de parents qui souhaitent s'impliquer afin de leur transmettre les informations concernant plusieurs initiatives à venir.

- **16.5.2 Hoodies des finissants**

Le projet d'hoodies (logo au milieu du dos) est reconduit. Les parents paieront 20 \$ par hoodie et l'école assumera 10 \$. Une résolution par courriel a été adoptée à la suite de la proposition de l'OPPAL. Comme la maquette est déjà existante, le projet pourrait facilement être élargi.

- **16.5.3 Paniers de Noël**

L'OPPAL déposera une demande à la Fabrique à projets afin d'obtenir des dons pour les paniers de Noël. La récolte des denrées débutera à la mi-novembre.

Résolution proposée par Mme Véronique Kanemy, présidente de l'OPPAL
QUE le Conseil d'établissement accepte le projet des paniers de Noël proposé par l'OPPAL.
Le projet consiste à solliciter les élèves et les parents afin d'amasser des denrées non périssables, cartes cadeaux d'épicerie et autres dons pour offrir des paniers de Noël aux familles plus démunies de l'école. L'organisation et la logistique de l'activité seront entièrement prises en charge bénévolement par l'OPPAL.

Approuvée à l'unanimité

16.5.4 Campagne de financement – Perfection

Mme Véronique Kanemy propose de tenir une campagne de financement avec Perfection, sous la forme : de la vente de bûches de Noël (pourcentage de profit de 30 à 40 %) ou d'un catalogue général clé en main. Le projet permettra d'amasser des fonds pour soutenir diverses activités de l'école.


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

Résolution proposée par Mme Véronique Kanemy
QUE le Conseil d'établissement approuve le démarrage du projet de financement
Perfection.

Approuvée à l'unanimité

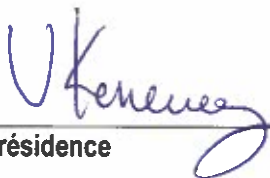
17. REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

18. PAROLE AU PUBLIC

19. Varia

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h45.


Présidence


Direction d'établissement


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction